

Nouvelles pratiques sociales



Richard Morin et Anne Latendresse, Michel Parazelli, *Les corporations de développement économique communautaire en milieu urbain : l'expérience montréalaise*, Études, matériaux et documents n^o 5, Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal, 1994, 241 p.

Michelle Duval

Volume 8, numéro 2, automne 1995

Les pratiques sociales des années 60 et 70

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301341ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301341ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Duval, M. (1995). Compte rendu de [Richard Morin et Anne Latendresse, Michel Parazelli, *Les corporations de développement économique communautaire en milieu urbain : l'expérience montréalaise*, Études, matériaux et documents n^o 5, Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal, 1994, 241 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 8(2), 199–202.
<https://doi.org/10.7202/301341ar>

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université du Québec, 1995

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les corporations de développement économique communautaire en milieu urbain : l'expérience montréalaise

Richard MORIN, Anne LATENDRESSE
et Michel PARAZELLI

*Études, matériaux et documents n° 5,
Montréal,*

*Département d'études urbaines et touristiques,
Université du Québec à Montréal,
1994, 241 p.*

Depuis 1984, sept corporations de développement économique communautaire (CDEC) ont vu le jour dans des quartiers de Montréal particulièrement frappés par le chômage et la pauvreté. Mises sur pied à l'initiative principalement d'organismes communautaires à l'aide de fonds publics, ces corporations « sont porteuses d'un projet communautaire de lutte contre la marginalisation sociale et de relance de l'économie locale » (p. 30) en s'appuyant sur une conception particulière du développement économique. Dix ans après l'apparition de la première corporation, un examen attentif de ces expériences s'imposait. Une équipe de chercheurs de l'INRS-Urbanisation s'y est employée et livre maintenant ce rapport de recherche.

L'objectif de la démarche, précisent les auteurs (p. 17), était « d'analyser la dynamique des CDEC et non pas d'évaluer leurs actions », puisqu'un processus d'évaluation était sur le point d'être amorcé par les bailleurs de fonds en collaboration avec les CDEC. La cueillette d'informations repose principalement sur des entrevues réalisées, de 1992 à 1994, avec des personnes œuvrant au sein des CDEC comme membres du conseil d'administration ou du personnel.

Le rapport de recherche est divisé en trois parties : les repères théoriques, méthodologiques et contextuels (p. 3-34) ; l'examen de l'expérience de chacune des CDEC (p. 37-188) et, finalement, une synthèse des éléments examinés (p. 189-210).

La présentation des éléments de définition du développement économique local et communautaire (DELC) qui ouvre la première partie est particulièrement éclairante. Cette approche du développement faisant l'objet de différentes interprétations qui donnent lieu à des pratiques diverses, les auteurs ont estimé, avec raison, qu'il était indispensable de cerner ces différences afin de pouvoir par la suite situer les expériences montréalaises. Après avoir présenté les trois principales composantes de cette notion du développement, à savoir l'économique, le local et le communautaire, en soulignant les limites de chacune, ils proposent la définition suivante du développement économique local et communautaire (DELC) :

[...] un processus de revitalisation socio-économique d'une communauté vivant sur un territoire donné, processus qui mise sur la valorisation des ressources locales et qui se fonde sur la concertation d'acteurs locaux issus des milieux public, privé, syndical et communautaire de même que sur la participation des populations marginalisées sur les plans économique et social. (p. 11)

La présentation du contexte d'émergence des CDEC à Montréal, qui clôt la première partie, est fort instructive ; elle permet de distinguer trois «générations» de CDEC et de comprendre l'influence qu'a eue sur leur développement le plan d'action de la Ville de Montréal rendu public en 1990 : *Partenaires dans le développement économique des quartiers*.

L'examen des sept corporations montréalaises, qui constitue le cœur de l'ouvrage, porte sur les composantes suivantes : l'historique et les services offerts ; l'approche du développement économique local et communautaire (DELC) mise de l'avant par chacune ; la place réservée à la participation des populations concernées et au partenariat entre les acteurs locaux ; le rapport avec les bailleurs de fonds et, finalement, l'assise territoriale, c'est-à-dire l'importance du territoire dans la démarche de chacune.

Toutes les CDEC interviennent sur le plan de la concertation locale, sur celui du développement de l'employabilité et de l'insertion des sans-emploi sur le marché du travail ainsi qu'au niveau du soutien aux entreprises locales, afin de maintenir et de créer des emplois. Elles se conforment ainsi au plan d'action de la Ville qui lie leur financement à l'intervention dans ces secteurs. Toutefois, des variations sont observées quant à la manière d'intervenir et quant aux priorités d'intervention, notamment dans l'importance accordée au volet de la création d'emplois par rapport à celui du développement de l'employabilité. Quelques corporations élargissent en outre leurs activités à d'autres secteurs, comme le développement sociocommunautaire (Corporation de développement de l'Est – CDEST) ou l'aménagement du territoire (CDEC Centre-Nord).

La description de chaque expérience amène le lecteur à constater qu'il existe des différences notables entre chacune. Au fil de la lecture, on

comprend que l'élément majeur responsable de ces différences réside dans l'importance du rôle accordé aux organismes communautaires au sein de la corporation. Ainsi, leur influence relative conditionne autant la définition du développement économique local et communautaire que les pratiques de gestion et de concertation, la représentation au conseil d'administration et les rapports avec les bailleurs de fonds. Cet élément, capital à mon avis, ne ressort pas clairement de l'analyse.

En fait, dans la deuxième partie de l'ouvrage, la description prend souvent le pas sur l'analyse. Et une telle description est inégale. Bien qu'il soit organisé autour des mêmes éléments, l'examen de chaque expérience n'apporte pas le même niveau d'information. Par exemple, il est fait état des réalisations de certaines corporations, mais pas de toutes; la participation respective des trois paliers de gouvernement au financement des corporations est tantôt précisée, tantôt ignorée. Par ailleurs, le lecteur néophyte qui ne connaît pas la réalité des CDEC, qui ne gravite pas dans ce circuit ou même qui n'est pas de Montréal risque d'être dérouté dans ce dédale d'acteurs et d'événements. Il faut presque être du milieu pour comprendre de quoi il s'agit, à quoi on fait référence. Sans compter ces nombreux sigles (CIDEM, CAMO, FDEM, FAMO, SIDAC, CIDEL, etc.) qu'une liste aurait aidé à démêler.

Le grand mérite de cette deuxième partie est de permettre d'identifier des points névralgiques dans l'expérience des CDEC. Outre l'importance de la place accordée aux organismes communautaires, apparaissent clairement les enjeux liés à la concertation entre des milieux aussi différents que les organismes communautaires, les syndicats, les entreprises et les institutions financières, concertation qui est un des principes de base du DELC. Les compromis imposés par cette concertation n'amènent-ils pas une perte du sens de la vocation des CDEC? Dans un tel « mariage de raison » (p. 54), il semble difficile de maintenir l'« équilibre entre les préoccupations sociales du milieu communautaire et l'intérêt économique du milieu des entreprises et des institutions financières » (p. 62). Un autre aspect incontournable, qui ressort clairement de l'examen des expériences montréalaises, est celui du poids des bailleurs de fonds dont la volonté entre souvent en contradiction avec celle des membres de la CDEC, tant sur le plan des orientations (p. 130) et de la conception même du DELC (p. 134) que de la délimitation du territoire d'intervention (p. 137). Comment alors, remarquent les auteurs, « parler de stratégies de développement autonomes » (p. 123)?

La troisième partie du rapport de recherche, consacrée à la synthèse, pousse davantage l'analyse des rapports qu'entretiennent les CDEC avec les bailleurs de fonds (p. 203-210). Elle reprend par ailleurs les interventions

des CDEC en matière d'employabilité et de soutien aux entreprises et pose à leur sujet une série de questions fort pertinentes, mais qui restent sans réponse. L'objectif de la recherche, rappelons-nous, était «d'analyser la dynamique des CDEC et non pas d'évaluer leurs actions» (p. 17). Mais quelle est la pertinence de connaître le fonctionnement particulier d'une CDEC, la conception du développement économique qu'elle favorise, les compromis imposés par le partenariat, la participation de la population locale et le rôle joué par les organismes communautaires si de telles particularités ne sont pas mises en rapport avec les succès remportés par les corporations et leur impact sur la lutte contre la marginalisation sociale et sur la relance de l'économie locale ?

La réflexion est amorcée. Pour la poursuivre, le matériel colligé dans ce rapport de recherche sera très utile.

Michelle DUVAL
Département de travail social
Université du Québec à Montréal